

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 12 février 2014 à 18h30** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	06/02/2014
Affichage	06/02/2014

Étaient Présents : DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCADET Didier, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BOVETTO Fanny, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, VALDENAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	22	11

Étaient Représentés :

RAPANOEL Séverine pouvoir à MARCHELLO Marie.
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

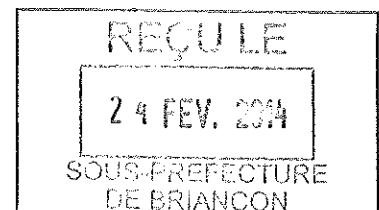
THEME : FINANCES 7.

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DU SECTEUR VIE CITOYENNE ET AUTRES.

Absents-Excusés :

CIRIO Raymond, MUSSON Pascal, MARCHELLO Marie, GUERIN Nicole, PEYTHIEU Eric, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, FERRUS Christian, NUSSBAUM Richard.

Secrétaire de Séance : JIMENEZ Claude.



Rapporteur : Renée PETELET.

La Ville de Briançon tient à poursuivre ses encouragements envers les associations qui s'occupent de la vie citoyenne et autres par le biais d'une participation financière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à accorder les montants détaillés sur le tableau en annexe pour l'année 2014.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Mesdames et Messieurs MARCHELLO Marie (*procuration de Madame RAPANOEL Séverine*), GUERIN Nicole, PEYTHIEU Eric, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, FERRUS Christian, n'assistent pas à la séance déclarative du conseil municipal et ne prennent pas part au vote, en référence à l'article L2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales : « *Sont illégales les délibérations auxquelles ont pris part un ou plusieurs membres du conseil intéressés à l'affaire qui en fait l'objet, soit en leur nom personnel, soit comme mandataires* ».

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 (*NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin*)

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

TRANSMIS LE : 21 FEV. 2014
PUBLIE LE : 21 FEV. 2014
NOTIFIE LE : 25 FEV. 2014

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM



Subventions aux Associations Vie citoyenne et Autres

Année 2014

Associations	Année 2013	Année 2014
Association Math en Jean's	1 000,00 €	1 000,00 €
Association de L'Amicale Sapeurs Pompiers	1 450,00 €	1 450,00 €
Association Arnica Montana (étude milieux naturels)	2 100,00 €	2 100,00 €
Association de Quartier de Fontchristiane	760,00 €	760,00 €
Association Centre Briançonnais de Géologie Alpine	2 500,00 €	2 500,00 €
Association du Comité des fêtes de Pont de Cervières	760,00 €	760,00 €
Association des Eclaireuses et Eclaireurs de France	1 520,00 €	1 520,00 €
FNACA	315,00 €	Pas de dde
Habitants et propriétaires du Fontenil	760,00 €	Pas de dde
Ligue de protection des oiseaux (L.P.O)	1 100,00 €	1 100,00 €
MJC - Zanzibar	23 000,00 €	23 000,00 €
Association Saint-Hubert Briançonnaise	570,00 €	570,00 €
Association Société Géologique et Minière du Briançonnais	2 850,00 €	2 850,00 €
Association du Groupe Historique du 159eme RIA	700,00 €	700,00 €
Association souvenir sauvegarde histoire militaire (3 actions)	2 800,00 €	2 800,00 €
Association pour le Don du sang bénévole dans le briançonnais	200,00 €	200,00 €
Association les Cros Mignons	Pas de dde	500,00 €
ASA du Canal Neuf	200,00 €	Pas de dde
Association Artisans du monde	500,00 €	500,00 €
Agence locale pour l'économie (A.L.P.E)	0,00 €	500,00 €
Lez'arts des Cimes	250,00 €	Pas de dde
Association de Amicale du 159ème RIA	500,00 €	500,00 €
Fonds International d'Urgence des Nations Unies pour l'Enfance (U.N.I.C.E.F)	500,00 €	500,00 €
Association des amis de l'école de Saint-Blaise	1 500,00 €	300,00 €
Association Atelier Vélo Cyclonique	Pas de dde	300,00 €
Total Associations Vie Citoyenne et Autres	44 835,00 €	43 410,00 €

